



Le grand froid, le vent glacé, la neige peuvent être à l'origine de risques graves pour la santé : hypothermie (diminution de la température du corps en dessous de 35 degrés), gelures aux extrémités, aggravation des risques cardiovasculaires, chutes, etc.

Ces effets peuvent être insidieux et passer inaperçus.

**SOYEZ VIGILANTS ET ADOPTEZ LES BONS RÉFLEXES !**

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Côte-d'Or Déclenchement niveau orange « grand froid »

**À NE PAS FAIRE :**

- Évitez de vous déplacer, particulièrement les enfants et les adultes de plus de 65 ans.
- Ne faites pas trop d'efforts physiques ni d'activités à l'extérieur.
- Ne consommez pas d'alcool : l'ébriété fait disparaître les signaux d'alerte liés au froid.
- Ne faites jamais fonctionner les chauffages d'appoint en continu.
- Évitez de sortir le soir, il fait plus froid.

**À FAIRE :**

- Nourrissez-vous convenablement.
- Maintenez la température ambiante de votre domicile à un niveau convenable d'environ 19 degrés.
- Pour éviter les intoxications au monoxyde de carbone, faites vérifier vos installations de chauffage et de production d'eau chaude, assurez-vous du bon fonctionnement des ventilations.

Les températures particulièrement basses ressenties depuis plusieurs jours vont s'accroître dans les jours à venir.

En conséquence la préfète de la Côte-d'Or a décidé d'activer à compter de 16 heures aujourd'hui 23 février 2018, le niveau orange du plan départemental de prévention et de gestion des impacts sanitaires et sociaux des vagues de froid, qui renforce les capacités de veille, d'accueil et d'hébergement dans le département.

Il est demandé à la population de signaler par un appel au 115 toute personne visiblement en difficulté sur la voie publique.

Plus d'informations : <http://www.gouvernement.fr/risques/grand-froid>

**SI VOUS DEVEZ IMPÉRATIVEMENT SORTIR**

- Adaptez votre habillement : couvrez les parties du corps les plus sensibles au froid : les pieds, les mains, le cou et la tête. De bonnes chaussures permettent d'éviter les chutes.
- Si vous devez utiliser votre voiture : prenez une couverture, un téléphone et vos médicaments habituels au cas où votre véhicule serait bloqué par la neige.
- Si vous remarquez une personne en difficulté dans la rue, appelez le 15.

**SI VOUS DEVEZ SORTIR AVEC UN NOURRISSON OU UN ENFANT**

- Habillez-le chaudement et couvrez-le le plus possible.
- Lorsque vous vous déplacez, assurez-vous que votre enfant peut bouger régulièrement pour se réchauffer.

Dans tous les cas, restez à l'écoute des consignes données par les autorités, à la radio, à la télévision et sur les réseaux sociaux en suivant les comptes twitter et facebook officiels : @gouvernementFr, @place\_Beauveau, comptes de la préfecture et des autorités locales.

Pour en savoir plus :  
[www.gouvernement.fr/risques](http://www.gouvernement.fr/risques)

